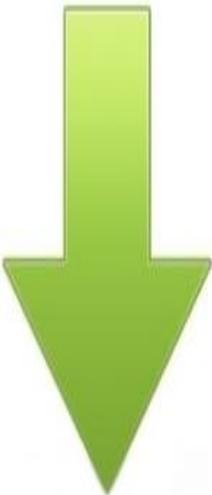


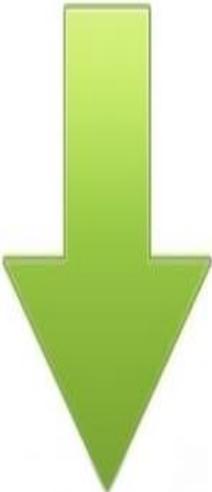
## CYCLE 1 : Indicateurs de progrès

### **Stabiliser la connaissance des petits nombres**

Stabiliser la connaissance des petits nombres.		Réaliser une collection dont le cardinal est donné. Utiliser le dénombrement pour comparer deux quantités, pour constituer une collection d'une taille donnée ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée.
	ETAPE 1 :	L'enfant montre une quantité demandée d'éléments.
	ETAPE 2 :	L'enfant constitue une collection dont la quantité est donnée oralement.
	ETAPE 3 :	L'enfant constitue une collection de quantité égale à une collection témoin.
	ETAPE 4 :	L'enfant constitue une collection dont le cardinal est donné en écriture chiffrée.

Stabiliser la connaissance des petits nombres.		Avoir compris que tout nombre s'obtient en ajoutant un au nombre précédent et que cela correspond à l'ajout d'une unité à la quantité précédente.
	ETAPE 1 :	L'enfant sait donner rapidement le successeur d'un nombre annoncé oralement.
	ETAPE 2 :	L'enfant sait donner rapidement le prédécesseur d'un nombre annoncé oralement.
	ETAPE 3 :	L'enfant dit la comptine numérique à partir d'un nombre donné (différent de un).
	ETAPE 4 :	Connaissant le nombre d'éléments d'une collection, l'enfant sait dire (sans avoir besoin de recompter) combien d'éléments contiendra la collection si on lui en ajoute un de plus.

Stabiliser la connaissance des petits nombres.		Quantifier des collections jusqu'à dix au moins ; les composer et les décomposer par manipulation effective puis mentale. Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix.
	ETAPE 1 :	L'enfant complète une collection par une autre collection, pour obtenir une collection globale inférieure à dix, en manipulant.
	ETAPE 2 :	L'enfant donne, après manipulation, la quantité d'une collection inférieure à dix, composée de deux sous-collections, dont la quantité est connue pour chacune.
	ETAPE 3 :	L'enfant compose une collection, sans manipuler, en ajoutant successivement un ou plusieurs éléments (comptage).
	ETAPE 4 :	L'enfant complète, sans manipuler, une collection d'objets non déplaçables par une autre collection pour obtenir une collection globale inférieure à dix (complément).

Stabiliser la connaissance des petits nombres.		Parler des nombres à l'aide de leur décomposition.
	ETAPE 1 :	L'enfant est capable, avec des doigts, de construire une collection témoin correspondant à plusieurs objets.
	ETAPE 2 :	L'enfant sait décomposer une collection jusqu'à 10 (3 c'est 1, 1 et encore 1 ou 2 et encore 1 ; 5 c'est 4 et encore 1 ou 3 et 2 ; 8 c'est 4 et 4 ou 5 et 3...).
	ETAPE 3 :	L'enfant établit des relations entre la décomposition et le nombre (2 et encore 1 ça fait 3 et inversement).
	ETAPE 4 :	L'enfant donne plusieurs décompositions pour un même nombre.